



**Accusé de réception de la version provisoire du  
Programme de rétablissement du  
Bruant de Henslow (*Ammodramus henslowii*)  
(juin 2006)  
par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario  
au nom de la province de l'Ontario**

La présente version provisoire du programme de rétablissement provisoire du Bruant de Henslow a été préparée par le Service canadien de la faune, Région de l'Ontario, en collaboration avec les membres de l'équipe de rétablissement du Bruant de Henslow et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO). Elle contient des conseils présentés au MNRO concernant les buts, les approches et les objectifs en matière de rétablissement qui sont recommandés pour la protection et le rétablissement de l'espèce. Elle ne représente pas nécessairement les opinions personnelles de tous les membres de l'équipe de rétablissement, ni les positions officielles des organismes auxquels sont associés les membres individuels du comité. Les buts, les objectifs et les approches en matière de rétablissement énoncés dans le programme sont fondés sur les meilleures connaissances existantes et peuvent être modifiés à la lumière de nouvelles découvertes ou en raison de la modification des objectifs. La mise en œuvre du plan est soumise aux autorisations, aux priorités et aux contraintes budgétaires des compétences et des organismes participants.

**Document reçu par :**

- copie originale signée par Cameron Mack

**Cameron Mack**

Directeur, Direction de la pêche et de la faune  
Division de la gestion des richesses naturelles  
Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario  
*Au nom de la province de l'Ontario*

**Date :** Le 23 juin 2006